



## Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 29 Mars 2003 à Lyon

Le quorum étant atteint (188 clubs présents ou représentés, soit 697 voix), Alain Badino, secrétaire général, ouvre l'assemblée générale. Une longue minute de silence est observée par toute la salle en hommage à Gérard Blandin, président de la FFVL, décédé le 4 février dernier. Un diaporama et un court-métrage représentant différents moments de sa vie de président sont projetés.

Jean-Louis Debiée, président de la ligue Rhône-Alpes, accueille l'assemblée. Il se sent particulièrement en osmose avec l'hommage rendu au président.

### **AG 2002**

**Vote** pour l'acceptation du procès verbal de l'assemblée générale 2002 : OUI à l'unanimité.

### **1. Le rapport moral**

Jean-Michel Payot, président provisoire, donne lecture du rapport moral préparé par Gérard Blandin et rédigé pour lui par l'équipe actuelle.

#### **RAPPORT MORAL DU PRESIDENT Gérard BLANDIN - ANNEE 2002**

##### **VISION GENERALE**

Le bilan général de l'année 2002 est totalement positif pour la fédération.

Effectifs en hausse, ressources budgétaires jamais encore atteintes tant du point de vue des subventions d'Etat par la convention d'objectifs que des rentrées fédérales propres, maîtrise des dépenses au plus juste, reconnaissance par l'Etat du travail accompli au sujet du cerf-volant de traction concrétisée par l'octroi de la délégation à la FFVL de la gestion de la glisse aéro-tractée (le kite !). Ce bilan ne serait rien, sans la prise en compte du travail et des avancées considérables réalisés par vous mêmes, présidents de club, localement mais aussi à travers vos commissions de vol libre au sein de l'hexagone ou en Europe, sans oublier les actions des ligues au sein de l'APL.

##### **EFFECTIFS**

La confirmation de notre progression en effectifs est patente + 4,86 % (cf. le tableau des statistiques). Nous avons dépassé les 32 000 adhérents sans inclure, comme le font d'autres fédérations, les biplaces et les cartes découverte. Les disciplines profitent pratiquement toutes de cette progression qui est à mettre au compte des clubs et écoles par qui ces licences sont collectées. L'indicateur des effectifs est très important pour nous tous, puisqu'il est le signe de l'intérêt que nous portent les licenciés, mais aussi pour l'Etat qui sera plus enclin à nous aider dans la perspective de notre développement.

##### **BILAN FINANCIER**

Gérard VIEUX vous présentera en détail les bilans 2002. Il faut noter que pour la deuxième année consécutive la convention d'objectifs a augmenté de 14%, ce qui porte l'aide contractualisée de l'Etat à 487 000 € soit plus de 3MF et notre budget total à une somme jamais encore atteinte. La maîtrise globale des dépenses ne nous pénalise pas pour l'avenir, malgré l'investissement fort pour le kite et le grand nombre d'actions nouvelles entreprises par tous.

##### **RENFORCEMENT DE L'ENCADREMENT TECHNIQUE**

Nous avons dans nos rangs un nouveau DTN, Michel DARRAS, mais ce terme « de nouveau » doit disparaître de notre langage tant Michel a pris d'emblée les problèmes à bras le corps avec un professionnalisme qui augure bien d'une longue et fructueuse collaboration. Le renforcement pérenne de l'encadrement technique a été majeur en 2002 tant en cadres d'Etat que fédéraux. Jean-Marc ARDHUIN et Jacky BOUVARD (cadres d'Etat), Jean-Jacques DOUSSET et Stéphane BODOU (cadres fédéraux). Ce mouvement devrait voir son aboutissement en 2003 avec l'arrivée de deux autres cadres fédéraux. Quelle évolution en 15 ans, mais aussi quel travail à accomplir ensemble !



## Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 29 Mars 2003 à Lyon

Pour clore ce point, il convient de saluer le travail accompli par Nathalie BERGER partie vers d'autres cieux mais toujours en volant librement.

### **DELEGATION A LA FFVL DE LA GESTION DES GLISSES AERO-TRACTEES**

La délégation a été accordée le 19 décembre 2002, par arrêté ministériel, à l'issue de péripéties dont la résolution nous a bien occupé, publié au J.O. le 3 janvier 2003. Le «combat» pour l'obtention de cette délégation par la FFVL a été motivé principalement par le fait que nous avons réalisé la totalité du travail en termes de structuration de l'activité, de formation à travers un dialogue constructif avec les écoles et d'organisation de la compétition, mais aussi et surtout parce que notre démarche d'accompagnement de l'activité faisait que les pratiquants se reconnaissaient en nous. Une fédération se construit par l'adhésion et non par une décision d'état-major, fût-il puissant. Le kite, puisque cette appellation est celle du terrain, nous est accordé pour tous les supports, terre, eau et neige pour une première période. Il est clair que si nous continuons dans la voie actuelle il ne saura être question de remise en cause de cette délégation.

### **DECENTRALISATION**

Sur ce sujet, il a été déjà beaucoup dit à la fédération. 2002 se présente comme une année charnière, au moins en terme budgétaire et donc comme le vrai démarrage du traitement de ce sujet, à travers des marges de manœuvre et de liberté laissées aux ligues, (marges qui seront réellement effectives en 2003 en ce qui concerne les sites). La fédération a entrepris avec les ligues une analyse de leurs compétences actuelles à partir de laquelle, sans perdre son rôle qui est celui de fédérer, elle pourra opérer des transferts des dites compétences et encourager le traitement des problèmes au plus près des réalités de terrain. Cette démarche, pilotée au sein de l'APL, devrait à terme trouver son pendant auprès de CDVL, en adaptant la décentralisation là où elle est possible.

### **EDUC'EN CIEL**

Ce projet, à long terme, présenté devant vous en 2000, démarre vraiment en 2002, sous une forme élargie. Il est l'enjeu majeur pour l'avenir de la fédération. Ce projet est transversal, il concerne toutes les disciplines, il vise à développer une véritable «culture de l'air» chez les plus jeunes. Par les valeurs éducatives qu'elles véhiculent, nos activités et leurs fondements peuvent constituer une porte d'entrée sur la découverte puis la maîtrise de l'élément aérien, sur la connaissance et le respect de l'environnement, sur un mode de vie que nous comprenons puisque nous le vivons, nous qui sommes ici, dans cette assemblée. Avec la direction technique nationale, rassemblée autour de ce projet, et tous les acteurs du vol libre nous devons considérer que le projet a réellement débuté cette année passée.

### **EUROPE et INTERNATIONAL**

La démarche engagée, à l'initiative de la FFVL, au sein de l'UEVL (Union Européenne de Vol Libre) a trouvé en 2002 son premier aboutissement concret majeur : la reconnaissance, par toutes les fédérations, de la norme CEN, pour la partie tests en vol. L'Europe du vol libre est en marche. La FFVL continuera de prendre une part active à sa construction. L'action de l'UEVL et donc de la FFVL est reconnue, et c'est nouveau en 2002, dans le dispositif d'EUROPAIRSPORT au sein de la FAI (fédération Aéronautique Internationale). Les moyens de nous faire respecter vis à vis du dispositif d'EUROCONTROL existent. Il nous faudra à l'avenir les utiliser de manière systématique et responsable.

### **ANNEE 2002 RICHE EN REALISATIONS INTERNES PORTEUSES D'AVENIR**

Pour ne pas faire trop lourd, il est indispensable de vous inviter à vous reporter aux pièces jointes à ce rapport moral, tant les décisions prises, les réalisations faites par les commissions, les chargés de mission, les chefs de projet, sont nombreuses et variées. Elles ont un point commun : prendre en compte les réalités du terrain et les aspirations des pratiquants. Ecouter l'autre, lui dire ce qui est, faire quand c'est possible, voici qu'elle a été l'action fédérale....

### **COMPETITION :**

Honneur d'abord à nos pilotes qui ont recueilli des lauriers, à haut niveau, dans des cieux étrangers :

- David CHAUMET médaille de bronze en classe 5,

- l'équipe de France féminine (Françoise MOCELLIN, Françoise DIEUZEIDE-BANET, Stella MERILLON, Christine GUIGNARD) médaille de bronze,

aux championnats du monde de delta de Chelan (Etats-Unis).



## Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 29 Mars 2003 à Lyon

- Antoine BOISSELIER médaille de bronze en individuels,
  - l'équipe de France masculine (Antoine BOISSELIER, Richard WALBEC, Jean-François GERARD, Bruno GUILLEN, Mario ALONZI, Jean-François PALMARINI,) médaille d'argent, au championnat d'Europe de delta de Bled (Slovénie).
  - Caroline BRILLE médaille d'argent en individuelles féminines,
  - l'équipe de France (Caroline BRILLE, Marc-Antoine ARNOLD, Jean-Marc CARON, Stéphane ANDRE, Max JEANPIERRE, Grégory BLONDEAU, Charles CAZAUX) médaille de bronze, au championnat d'Europe de parapente de Kobarid (Slovénie).
- Adoption du GPS, outil de fiabilité des résultats et de sécurité, pour le parapente et le delta ;  
Refonte des règlements et formation des directeurs d'épreuve ;  
Travaux de simplification de la gestion des compétitions  
Travaux d'évolution des règlements de compétition pour les adapter aux besoins ;  
Construction du schéma de compétition en kite ;  
Reprise des travaux sur la voltige en parapente sous tous les aspects  
Adoption de la nouvelle filière d'accès au haut-niveau ;  
Obtention du championnat d'Europe de delta pour 2004 ;

### **FORMATION :**

- Travaux sur le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport pour l'activité de kite,
- Travaux sur le monitorat de CV,
- Réflexion sur les qualifications des pratiquants,
- Participation aux travaux sur la sécurité ;
- Rationalisation de l'OFP ;
- Développement d'une démarche de partenariat réel avec les écoles et remise en valeur d'un véritable label de qualité ;
- Travaux sur l'EFVL et l'EFK ;

### **COMMUNICATION**

- Constitution d'une équipe basée sur des compétences variées ;
- Retours de sponsoring à travers le kite ;
- Réponses aux demandes de plus en plus nombreuses de la presse sous toutes les formes possibles ;

### **SITES**

- Refonte de la politique des sites ;
- Mise à plat de la plupart des reliquats ;
- Définition d'une charte fédérale sur l'environnement ;
- Prise en compte de la problématique de l'espace aérien ;

### **SECURITE**

- Promotion du laboratoire fédéral ;
- Débats d'idées et actions conjointes avec les autres commissions ;
- Travaux sur l'international ;
- Mise en œuvre du projet HAND'ICARE qui va devenir un projet important de la fédération ;

### **JEUNES**

- Développement et diversification des actions spécifiques jeunes à côté du projet Educ'en ciel ;

### **SANTE**

- Prise en compte du nouveau format des contrôles sportifs ;
- Suivi des accidents ;

### **POINTS D'EFFORT**

Une tel nombre d'actions a nécessité un effort sans précédent du secrétariat fédéral. Ce dernier a été confronté à des difficultés structurelles et fonctionnelles. La réponse qui doit être donnée pour l'avenir est simple : donner au secrétariat les capacités de travailler correctement, c'est à dire de l'espace et des moyens. L'effort



## Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 29 Mars 2003 à Lyon

devra porter sur la formation des personnels, l'amélioration de l'équipement (notamment informatique) et une bonification des conditions de travail passant par une réorganisation et un agrandissement des locaux fédéraux.



### CONCLUSION du Rapport Moral

Voici un extrait des paroles prononcées par Gérard BLANDIN à la fin du dernier comité directeur de la FFVL, le 25 janvier 2002 :

*« Notre plus belle victoire, c'est la reconnaissance des administrations. La tendance a été renversée : nous avons su nous structurer et nous l'avons fait en douceur, ce qui nous a permis au bout de 29 ans d'être toujours libres, connus et reconnus. Je remercie bien sûr tous ceux qui m'ont aidé dans cette tâche, et ils sont nombreux. En 2000 je voulais vraiment être élu pour préparer la relève. À la prochaine AG, j'assurerai mon dernier rapport moral, après l'élection des membres pour compléter le CD. Le CD proposera alors à l'AG un nouveau président. Jean-Michel Payot sera le plus apte à assurer la suite. Je resterai au CD pour aider, accompagner si on le souhaite, mais je ne serai pas calife à la place du nouveau calife. »*

En l'absence de questions de l'assemblée, il est procédé au **vote**. OUI : 659 (94,8 %) ; NON : 22 ; NULS ou BLANCS : 14.

Daniel Goury, directeur adjoint régional Jeunesse et sports de Rhône-Alpes, présente les salutations de son service, souligne le travail effectué par la FFVL et Gérard Blandin ces trente dernières années, souhaite une meilleure participation des femmes dans nos disciplines. Il souligne notre chance de pouvoir bénéficier dans les deux années qui viennent d'un fonds national du sport (FNDS) positif et donc d'une conjoncture favorable pour l'étude des dossiers. Il rappelle le souhait du ministère des Sports de voir les procédures et démarches administratives simplifiées, pour que tous les intervenants puissent accorder plus de temps et d'attention aux licenciés.

### 2. Le rapport financier 2002

Gérard Vieux présente le bilan 2002 (voir ci-joint).

« Après 2000, année de transition avec l'assimilation de la modification du mode de reversement des primes à notre assureur, après 2001 et le retour au principe du reversement au franc le franc pour nos cotisations d'assurances, 2002 a été la première année où nous pouvions juger de notre capacité à tenir nos engagements budgétaires en équilibre budgétaire. Un budget prévisionnel réaliste - alors que celui de 2001 avait été un budget optimiste - et un meilleur suivi des dépenses nous ont permis de contenir nos dépenses aux niveaux qui étaient globalement prévus.

Pour 2002, le résultat de l'exercice est pratiquement à l'équilibre. Il est en fait négatif de 11 288 euros, ce qui rapporté à un budget réalisé de 2 577 661 euros correspond à une variation de 0,5% sur le résultat. Ce montant de 2 577 661 euros, qui représente le chiffre d'affaires de la FFVL, n'est pas anodin. C'est un record historique jamais atteint. À cette occasion, je pense à Gérard Blandin et à tout ce qu'il aura accompli pour la FFVL au cours de ses 15 années de présidence. Ce record est le sien.

Jamais nos rentrées n'auront été aussi importantes. Jamais notre activité n'aura été aussi forte. Importantes sont nos rentrées par le montant des licences. Le montant réalisé est en effet légèrement supérieur aux prévisions. Le nombre de nos licenciés a atteint 31 500, voire plus de 40 000 si l'on tient compte des passagers biplace et des licences découvertes. Importantes sont nos rentrées par le montant du sponsoring. Ceci n'est - espérons-le - que le début d'une nouvelle source récurrente de produits. Importantes sont nos rentrées par le contrat des objectifs avec le ministère des Sports. Pour la deuxième année consécutive, une augmentation de 14 % a pu être obtenue, soit près de 28 % cumulés sur 2 ans, dans un contexte toujours difficile pour le financement des activités sportives. Ceci témoigne encore une fois - si besoin était - des excellents rapports que la FFVL entretient avec le ministère des Sports. L'objectif n'est pas de thésauriser, bien évidemment, et ces produits ont pu être utilisés pour le développement de nos activités. Le budget équilibré en témoigne.

Les charges administratives ont été contenues. 296 106 euros ont été réalisés pour 297 733 euros budgétés. Les frais de déplacement des dirigeants, frais du comité directeur, du bureau directeur, de la direction technique nationale, et de l'assemblée générale également, avec un dépassement limité à moins de 3%.



À noter que le budget pour les sites reste le poste le plus élevé du budget fédéral, abondé par la ligne de l'assemblée des présidents de ligue. L'organisme de formation professionnelle (OFP) et le laboratoire de tests ont plus fonctionné que prévu, avec des augmentations conséquentes de leurs produits et charges. Enfin, les actions de Développement et Communication ont également été plus conséquentes que prévu. »

Pierre Arlotto, commissaire aux comptes, représenté par M. Rovelli, certifie la fidélité et la conformité des comptes.

**Vote** du rapport financier 2002 : OUI : 640 (92 %) ; NON : 40 ; NULS ou BLANCS : 15.

**Vote** du rapport du commissaire aux comptes : OUI : 648 ; NON : 16 ; NULS ou BLANCS : 16.

### 3. Les élections

Agnès Keller, Alain Nouraud, Raymond Caux, Robert Deschamps et Pierre Naville sont démissionnaire du comité directeur (CD). Gérard Blandin est décédé. Sept postes sont donc à pourvoir et sept candidats se présentent au **vote** de l'assemblée (voir par ailleurs notre trombinoscope). Sont élus : Pierre Braems (662), Didier Boyer : (664), Didier Domergue : (638), Emmanuel Gueritault : (651), Renaud Guillemot : (615), Jean-Claude Messmer : (521) et Jean-Louis Villette : (645).

Jean-Michel Payot souligne que les candidats viennent de toutes les régions de France, ce qui est important pour une fédération car toutes les sensibilités sont ainsi représentées.

Le Comité Directeur se réunit alors et propose comme président de la FFVL Jean-Michel Payot.

Jean-Michel Payot se présente à l'assemblée.

L'AG **vote** ainsi : OUI : 674 (97 %) ; NON : 14 ; NULS ou BLANCS : 17.

### 4. Débat avec l'assemblée générale

L'AG s'est largement ouverte aux questions. Qui ont été résumées par thèmes :

#### **Le bénévolat**

Plusieurs clubs sur une même agglomération... Un emploi jeune qu'on ne peut renouveler... Toujours plus de travail avec pas plus de volontaires pour le faire... Sommes-nous condamnés à devoir simplement survivre ?

La solution est de se regrouper pour être plus forts. Un gros club a plus de facilités de fonctionnement (un seul président, un secrétaire, etc.) que trois ou quatre petits, plus de moyens aussi par le biais des licences qu'il vend et par les subventions. La fédération gère 600 clubs dont plusieurs n'ont qu'une poignée de membres. Il faut convaincre ces associations de se regrouper. Les ligues et les CDVL doivent faire un travail considérable à ce niveau. Mais bien sûr on n'imposera rien : le choix appartient à chacun.

Se regrouper est une piste ; c'est un travail à long terme. Une autre piste est la simplification des procédures. Un effort reste à faire au sein de la FFVL à ce sujet et un document synthétique est en cours de réalisation. Mais c'est aussi aux présidents de club de faire le nécessaire pour se simplifier l'existence. Par ailleurs, à la suite des États généraux du sport, une réflexion portant sur la formation des dirigeants et les facilités à accorder aux associations a lieu actuellement. Il est clair que le bénévolat nous apporte une liberté non négligeable par rapport à l'État. Mais ce serait idéaliste de la part de la FFVL de prôner le bénévolat, rien que le bénévolat.

Il ne faut pas hésiter à se tourner vers les structures d'État existantes, par exemple les bureaux des Sports ou les CDOSF (comités départementaux olympiques et sportifs Français) Des actions y sont menées : formation pour les dirigeants, mutualisation des fiches de paies pour les emplois jeunes par exemple.



### Les assurances

La fédération envisage t-elle d'éclaircir le système d'assurance qui est opaque et dont l'honnêteté peut-être mise en doute puisque Alain Castany, le courtier, a été condamné l'an passé à de la prison avec sursis pour détournement de fonds ?

Le groupe AXA a refusé de traiter en direct et nous a demandé de rencontrer un de leur courtier. Nous avons donc traité avec Alain Castany. Le contrat prévoyait le paiement des primes par son intermédiaire, ce qui a été fait. Le reversement à AXA a dû être fait puisque si ça n'avait pas été le cas nous aurions reçu une mise en demeure de la compagnie. Le travail effectué avec Gérard Blandin de recherche d'un assureur et le processus mis en place sont d'une transparence parfaite.

Depuis septembre 2002, la fédération verse directement à Generali, sur sa demande, les primes : pour un euro reçu, un euro versé. Cet accord a été prorogé en 2003, avec un avenant signé en février dernier. Nous n'avons pas accédé à la demande d'Alain Castany de l'utiliser comme intermédiaire.

Ceci dit, notre contrat prend fin à la fin de l'année. Nous devons donc rechercher à nouveau un assureur. Trois voies se présentent :

- l'UFEGA (Union des fédérations pour le groupement des assurances)... L'idée de base est que le regroupement des fédérations amène plus de licenciés donc une baisse des tarifs. Pour l'instant les résultats ne sont pas probants. L'adoption d'un forfait commun à toutes les fédérations désavantage en fait la FFVL, ce qui ne saurait être acceptable que si la notion d'appartenance à une même famille était très forte ;
- l'Europe... L'idée de base est de regrouper les fédérations européennes qui pratiquent les mêmes activités pour rechercher ensemble un assureur ;
- la négociation isolée... Faisons seuls notre étude de marché et débrouillons-nous pour trouver le meilleur rapport prestations proposées / prix demandés. Essayons de préférence de trouver un grand cabinet international. Cette troisième solution est celle qui a actuellement nos faveurs.

### La protection juridique

Nous avons souscrit un moment à un système de protection juridique qui coûtait 400 000 F par an. Nous avons dû abandonner ce système car nous ne pouvions obliger chaque pratiquant à payer cette somme divisée par le nombre de licenciés. Nous avons alors fait une demande pour que chacun des licenciés ait la liberté de souscrire ou non à la protection juridique. L'assureur a refusé. Des discussions ont lieu actuellement pour trouver une option intermédiaire (packages dérivés) qui permettrait à la fois de souscrire à la RCA + le rapatriement + la couverture juridique.

### La licence

La cotisation volant couvre toutes les activités de la FFVL, suivant le principe «qui peut le plus peut le moins». Une licence volant couvre donc le kite.

La licence découverte est toujours d'actualité en 2003. Qu'en sera-t-il en 2004 ? Le précédent gouvernement promouvait la prise d'une licence comme action volontaire à un moment choisi. Ce n'est pas forcément la meilleure idée car le pratiquant vient chez nous pendant une courte période et ne revient pas forcément. L'idéal est que la licence soit prise à l'année et que l'assurance soit variable en fonction de l'activité.

Le Passeport cerf-volant reste gratuit. Il permet de comptabiliser les élèves. La prochaine mise en place du monitorat cerf-voliste, permettra d'appliquer le principe de la formation contre rémunération et de revoir le sujet.

### L'espace aérien

Nous devons établir un tissu relationnel avec la direction générale de l'Aviation civile (DGAC). Les espaces de pratiques de nos activités se réduisent de plus en plus ; il est primordial de nous défendre face à la réduction de l'espace aérien qui nous est accessible.

Le Comité national des fédérations aériennes et sportives (CNFAS), auquel a adhéré la FFVL, regroupe aujourd'hui 175 000 pratiquants. Quel sera le niveau de vol acceptable pour chaque activité ? En France, le CNFAS nous permet de nous impliquer ensemble dans les démarches d'intégration de nos activités dans l'espace aérien. Au niveau européen, l'Union européenne des fédérations de vol libre (UEFVL) fait face aux mêmes problèmes. Elle est l'interlocuteur de l'EASA .



## Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 29 Mars 2003 à Lyon

Conrad Achino est chargé au sein du comité directeur de l'espace aérien. Il a souhaité arrêter ses fonctions et propose Philippe Flament en tant que chargé de mission.



### Les sites

Certains pays font payer l'accès à leurs sites. Ne pourrait-on pas faire payer l'accès aux nôtres aux pilotes de ces pays?

Nous n'avons aucun pouvoir pour autoriser ou interdire à un pays tiers de faire payer ou non l'accès à ses sites. Nous pouvons par contre négocier avec certains pays – l'Allemagne par exemple – pour permettre l'accès gratuits aux sites.

Rappelons-nous que le fonctionnement des fédérations étrangères peut être totalement différent du nôtre. Elles conservent souvent pour elles seules les sommes versées par leurs adhérents, ce qui laisse les clubs démunis de moyens financiers. Faire payer l'utilisation des sites de vol leur permet de survivre. Notre fonctionnement est différent puisque la FFVL reverse à ses clubs les moyens qui leur permettent de fonctionner, consacre un budget important aux sites et donne ainsi à tous, Français et étrangers, la possibilité de voler gratuitement sur tous les sites. Nous sommes persuadés que cette politique généreuse, intelligente amènera les fédérations étrangères à partager notre point de vue.

### Le budget

Les sommes consacrées au développement des sites sont en grande partie décentralisées vers les ligues. Ce sont elles qui décident des projets à financer, qui font l'essentiel du travail. La fédération a une action globale de contrôle. En 2002, la FFVL s'est contentée d'apurer la plupart des dossiers en souffrance. La vraie décentralisation ne commence vraiment qu'en 2003. Il est souligné que la part sites du budget a augmenté de manière considérable au fil des ans. Ceci dit, les demandes ont toujours été et seront sans doute toujours supérieures à ce que l'on peut attribuer.

Les dépenses en communication ont été importantes car un combat crucial a été mené pour obtenir la délégation du kite : des investissements financiers et humains importants qui ont été récompensés de succès.

La ligne Manifestations exceptionnelles correspond à des événements... exceptionnels et non budgétés. Ils ont été nombreux en 2002, le Salon des étudiants par exemple.

## 5. Le budget prévisionnel 2003

Gérard Vieux continue... «Le mode de construction du prévisionnel a été modifié par rapport à ce que l'on faisait les années précédentes. Dans le mode précédent, le premier acte était une expression de besoin par les responsables de lignes budgétaires, responsables de commissions ou des projets. Les difficultés rencontrées pour le prévisionnel 2002, où les demandes initiales avaient dépassé de près de 2,2 millions de F. le montant des recettes escomptées, a conduit le bureau directeur à définir en amont une politique et des priorités d'actions qui en découlent pour construire le prévisionnel 2003. Cette politique et ces priorités ont fait proposer par le bureau directeur un prévisionnel décliné ligne par ligne. Il a ensuite été demandé aux responsables de lignes budgétaires de décliner ces lignes en actions. Le budget 2003 reste réaliste, et ne sont comptabilisés en produits que des rentrées actées !

Dans les charges, l'un des postes les plus remarquables est l'augmentation de près de 50 % du budget de la commission Sites et environnement. En effet, lors de l'assemblée générale 2002, une augmentation de 3 euros de la cotisation fédérale, avec 1,5 euros affectés aux sites, avait été votée. Ce budget passe ainsi de 106 à 152 000 euros. Nous avons également souhaité faire apparaître de manière mieux identifiée dans le budget, les cinq projets de développement de la FFVL, que sont Educ'en Ciel, Hand'Icare, le développement du kite et de la voltige, et la redynamisation du delta, ainsi que la mission de défense de l'espace aérien par rapport aux actions plus récurrentes ou habituelles des commissions. Enfin, nous avons également prévu une réserve d'intervention pour des projets ou actions qui pourraient émerger en cours d'année.

Comme cela a été souligné dans le rapport moral, le point d'effort est l'agrandissement des locaux. Nous avons estimé préférable de faire un prêt bancaire pour un montant égal à la moitié des travaux pour étaler la trésorerie engagée sur le nombre d'année d'amortissement des travaux, soit 6 ans. La décision d'agrandissement des locaux devant être validée par l'assemblée générale, de par les statuts de la FFVL, une ligne spécifique a été créée pour le remboursement du prêt (montant des travaux estimé à 110 000 euros). Les conditions bancaires relatives à ce prêt seront négociées par le Bureau avec la banque.



## Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 29 Mars 2003 à Lyon

Dans la rubrique des produits, outre l'augmentation de la cotisation de 3 euros, le poste le plus remarquable est l'arrivée d'un partenaire nouveau pour un montant de l'ordre de 60 000 euros. Ce partenariat sera dédié au développement du kite.

Près de 2 900 000 euros ! Ce sera le montant de ce prévisionnel 2003. Le record de 2002 sera battu ! Gérard sera fier de sa fédération ! Je pense à celui qui nous manquera toujours.

Je remercie encore et toujours les personnes avec lesquelles je travaille comme trésorier depuis 4 ans : les membres du bureau, du comité directeur et de la direction technique nationale pour leur amitié et l'excellence des ambiances de travail ; Jean-Louis Rovelli et Sophie Maurel pour leur travail précieux, les heures passées, les samedis sacrifiés et leur compétence sans défaut.

**Vote** du budget prévisionnel 2003 : OUI : 650 (93,3 %) ; NON : 22 ; NULS ou BLANCS : 20.

**Vote** pour le renouvellement du commissaire aux comptes : OUI : 619 ; NON : 21 ; NULS ou BLANCS : 20.

### 6. Cotisations 2004

Gérard Vieux rappelle qu'en 2003 des augmentations conséquentes ont eu lieu. Il propose pour l'an prochain une limitation des augmentations à l'arrondi à l'euro supérieur.

L'AG **vote** ainsi : OUI : 535 ; NON : 120 ; NULS ou BLANCS : 14.

### 7. Educ'en Ciel

Jacky Bouvard fait le point sur ce projet devenu global (voir par ailleurs dans ce *VOL Passion* et dans le supplément *Éduc'en Ciel* de mars). Recensement des actions menées à ce jour, création de réseaux, production de documents et outils pédagogiques, formation des acteurs opérationnels et pérennisation des expériences sont les étapes principales d'un programme dont l'ambition est de créer en France une véritable culture de l'air.

### 8. Les questions écrites :

Aucune question écrite ne sont parvenues à la FFVL et donc ne figurent à l'ordre du jour.

### 9. Tombola

Les débats étant clos, les membres présents sont remerciés et sont invités à un cocktail.

Jean Michel PAYOT  
Président de la FFVL

Alain BADINO  
Secrétaire Général de la FFVL